

RÈGLEMENTS BINGO-MÉDIA DU VENDREDI

Coût des cartes :

- Bonanza : 1\$
- Carte / 4 faces : 5\$

Préambule :

Les profits sont attribués à l'organisme possédant la licence de bingo-média, émise à chaque semaine par la Régie des JEUX PIEKUAKAMI METUEUN INC.

Présenté tous les mardis soir à 19h sur les ondes de CHUK FM 107,3 la radio communautaire de Mashteuiatsh

Règlements du bingo-média :

Être âgé de 18 ans et plus pour jouer et se procurer des cartes

Pour signaler une carte gagnante seulement, appeler au 418 275-4684

La diffusion du bingo-média se fait à partir de la station CHUK FM 107,3, tous les titulaires d'une licence de bingo-média doivent se conformer aux Lois, règlements et règles en vigueur de la Régie des Jeux Piekuakami Metueun dans la communauté de Mashteuiatsh

1. Tous les mardis à compter de 19h, et s'adresse à une clientèle de 18 ans et + en direct de CHUK FM 107,3 (Sauf sur avis contraire)
2. Le coût est de 1.00\$ par bonanza et de 5.00\$ la feuille de 4 faces
3. Le total des prix à gagner est de 2 600.00 \$ réparti de la façon suivante :

1^{er} tour Bonanza / 1.00\$ CH

Bingo double (2 lignes)	400.00\$
-------------------------	----------

2^e tour **BINGO CONTINU** grande carte (4 faces) / 5.00\$ CH

Régulier (1 ligne)	150.00\$
4 coins	150.00\$
Free	250.00\$
X	250.00\$
L	350.00\$
Grand carré	450.00\$
Carte pleine	1 500.00\$

Note :

Le ou la prochaine gagnante si on avait continué, vous méritez un prix de consolation sans aucune limite de balle (explication du tour de la consolation).

4. Dès que vous avez un bingo, vous devez téléphoner au 418 275-4684 pour signaler que vous avez une carte gagnante. Il est de votre responsabilité d'entrer en communication par téléphone et dans un délai alloué avec la station pour réclamer votre bingo. Afin que le meneur de jeu procède à la vérification à l'aide du fichier-électronique. La personne gagnante devra alors donner son nom et son numéro de carte. La Régie n'est pas responsable des problèmes techniques liés au

RÈGLEMENTS BINGO-MÉDIA DU VENDREDI (suite)

téléphone. Pour la durée du Bingo-média, le téléphone est réservé uniquement aux gagnants. Pour les plaintes, commentaires, ou autres, veuillez les acheminer par écrit à l'attention de :

Jeux Piekuakami Metueun
1546, rue Ouatshouan C. P. 252
Mashteuiatsh (Qc) G0W 2H0
Tél. : 418 275-7557 Fax : 418 275-7593

5. Lorsque la dernière vérification est terminée, un délai de deux (2) minutes obligatoires est alors alloué avant de débiter un autre tour, pour permettre à des gagnants éventuels de se manifester. Nous ne sommes pas responsables des erreurs techniques du téléphone. Après ce délai, le bingo est déclaré officiellement fermé. Notez bien qu'aucune carte gagnante ne sera acceptée après ce délai. S'il y a plusieurs gagnants, le prix est divisé à part égale.
6. Un numéro de balle est considéré comme valide lorsque celui-ci est nommé par le meneur de jeu (2) fois, en français. Vous pourriez être obligé de partager votre prix si un autre numéro était nommé.
7. Pour réclamer un prix et ce, sans exception, présentez-vous aux heures et l'endroit mentionné par l'animateur de radio. **Vous devez apporter la carte gagnante dûment remplie, intacte (feuille de bingo ENTIÈRE). Une preuve d'identification avec photo pourrait vous être demandée.** Les gagnants doivent signer un formulaire indiquant qu'on leur a remis leur prix. Le délai de réclamation d'un prix est de six mois.
*****ATTENTION !! UNE CARTE EN PRÉSENCE DE SEGMENTS SERA REFUSÉE (COUPÉE OU DÉCHIRÉE)*****
8. Dans le cas d'une panne de réseau téléphonique ou d'électricité, si ce dernier se trouve qu'à partir du studio de la radio communautaire de Mashteuiatsh, de moins de 60 minutes, le bingo sera retardé. Si la panne se prolonge de plus de 61 minutes, le bingo sera remis au lendemain. Si après vérification, la panne en est localisée à une municipalité, nous allouerons un délai de cinq (5) minutes pour permettre aux joueurs de poursuivre le jeu avec une radio portative.
9. Tous les participants acceptent de respecter les lois, règlements et règles en vigueur du bingo-média de la Régie des JEUX PIEKUAKAMI METUEUN INC. La Régie des Jeux Piekuakami Metueun se dégage de toutes responsabilités techniques hors de son contrôle lors de la diffusion du bingo-média. Aucun remboursement ne sera effectué. (La décision de la Régie est finale et sans appel).
10. IL EST INTERDIT DE VENDRE OU DE PROCURER À UN MINEUR UNE CARTE DE BINGO.
L'ÂGE REQUIS POUR JOUER EST DE 18 ANS ET PLUS.
11. Les cartes non jouées ne sont ni remboursables, ni échangeables peu importe les circonstances.

Soyez attentifs tout au long du Bingo !

Il est de votre responsabilité de bien suivre le déroulement de celui-ci.